

PAR COURRIEL

Le 20 décembre 2023

DEMANDEUR

N/Réf. : 202311-76

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 30 novembre 2023.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Théroux-Lemay

p. j. 3

DÉCLARATION D'INTENTION

RELATIVE À LA COOPÉRATION SUR LES MÉTAUX CRITIQUES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

ENTRE LE QUÉBEC ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Prenant acte de la nécessité d'accélérer la transition énergétique et industrielle afin de lutter contre le changement climatique ;

Partageant le même objectif de développer des chaînes d'approvisionnement en métaux et minéraux critiques et terres rares indispensables à la transition énergétique (ci-après « métaux critiques ») qui soient diversifiées et conformes à des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance, élevés ;

La sous-ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec, M^{me} Anne Racine et le délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques de la République française, M. Benjamin Gallezot, soulignent l'importance pour le Québec et la République française de renforcer leur coopération dans le domaine de la transition énergétique et des métaux critiques, dans le respect de leurs compétences respectives et en cohérence et complémentarité de leurs engagements nationaux et internationaux, autour des priorités suivantes :

- Coopération institutionnelle sur la connaissance et la valorisation des ressources du sous-sol à travers :
 - un partenariat et des projets conjoints entre services géologiques québécois et français dans le cadre de leurs compétences respectives ;
 - le partage de connaissances et d'expériences dans les domaines normatif, fiscal, organisationnel et environnemental relatifs aux mines ;
 - le partage de conclusions analytiques sur la vulnérabilité des chaînes de valeur et la criticité de différents métaux et minéraux stratégiques ;
 - l'organisation d'événements bilatéraux (séminaires, formations, conférences) et multilatéraux destinés à accroître les connaissances des administrations des mines compétentes sur des sujets d'intérêt commun.
- Développement de projets communs sur l'ensemble de la chaîne de valeur des métaux critiques en :
 - facilitant l'émergence de projets extractifs et de transformation conjoints visant à diversifier et sécuriser les chaînes de valeur des métaux critiques (visites d'entreprises, séminaires d'investissements, appels à projets conjoints, etc.) ;
 - mettant en œuvre des co-financements de projets à partir des capacités publiques et privées mobilisables, en vue d'appuyer i) la diversification et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en métaux critiques ainsi que leur recyclage, ainsi

que ii) le développement de projets d'énergies décarbonées utiles à cette chaîne de valeur.

- Promotion des activités minières plus durables et développement des coopérations sur « l'après-mine » en :

- développant et accompagnant des projets conjoints visant à réduire l'impact environnemental des activités minières, leurs émissions carbone et leur consommation en eau et tenant compte des effets du changement climatique ;
- échangeant sur les meilleures pratiques susceptibles d'améliorer l'acceptabilité des populations locales affectées par les projets miniers et industriels ;
- favorisant des projets de réhabilitation environnementale et de valorisation de l'après-mine sur les territoires concernés.

- Renforcement des synergies dans la recherche et la formation sur les métaux critiques en :

- identifiant des opportunités de partenariat de recherche et développement sur l'ensemble des chaînes de valeur des métaux critiques ;
- favorisant et encourageant l'insertion de la thématique métaux critiques dans les programmes d'échange d'étudiants québécois-français existants ou futurs afin de développer la mobilité étudiante et les innovations pédagogiques en lien avec ce sujet ;
- favorisant la mise en place de dispositifs de coopération sur la formation continue en géologie, sur l'exploitation minière et l'énergie (bourses, programmes conjoints, etc.) ;
- soutenant et renforçant des actions de recherche sur les métaux critiques à travers des projets scientifiques et des instruments comme des appels à projets spécifiques, des mobilités de chercheurs et d'étudiants, des rencontres, séminaires et colloques scientifiques.

Fait à Québec, le 22 novembre 2023, en deux exemplaires.

(Original signé)

Anne Racine

Sous-ministre
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

(Original signé)

Benjamin Gallezot

Délégué interministériel aux
approvisionnements en minerais et
métaux stratégiques

Services de la Première ministre de
France